

MAIRIE  
**D'ABONDANCE**

74360 (HAUTE-SAVOIE)



Tél. 04.50 73 00 16  
Fax 04.50 73 07 29

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Abondance, le 12 décembre 2025.

Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil Municipal,

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 18 décembre 2025 à 19h30**  
**Salle de la Tour de l'Abbé - Mairie d'Abondance**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 décembre 2025 ;
2. Actes passés dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal donnée au Maire ;
3. Approbation des comptes rendus de la commission d'urbanisme ;
4. Décisions modificatives à adopter pour les budgets : activités culturelles, remontées mécaniques et budget principal – Année 2025 ;
5. Fixation du prix de vente de la parcelle cadastrée A 806 située à la Balme ;
6. Postes de travail au groupe scolaire : Encadrement de la cantine scolaire et nettoyage des locaux ;
7. Point sur le fonctionnement des activités hivernales : lac des Plagnes, patinoire, domaine skiable ;
8. Règlement de la salle des fêtes : prise de connaissance des observations émises par la Sous-Préfecture au titre du contrôle légalité et modification à délibérer ;
9. Transfert des biens du budget « eau et assainissement » à la CCPEVA ;
10. CCPEVA : renouvellement de la Convention territoriale globale (CTG) à conclure entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie, la communauté de communes pays d'Evian vallée d'Abondance et les communes concernées ;
11. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Paul GIRARD-DESPRAULEX,-